

AR PREFECTURE

016-200054047-20191219-2019_12_19_02-DE
Reçu le 21/12/2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

-Autorise Monsieur Le Maire à engager des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget principal 2020.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 20 décembre 2019



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

